



# ÉTATS DE SANTÉ DES HABITANTS DU VAR

## SYNTHÈSE DU PORTRAIT SOCIO-SANITAIRE ET ENVIRONNEMENTAL

2025





# SOMMAIRE

|   |          |
|---|----------|
| <b>UN DÉPARTEMENT CONTRASTÉ, ENTRE UN LITTORAL URBANISÉ ET UN ARRIÈRE-PAYS RURAL ET PEU PEUPLÉ.....</b>   | <b>1</b> |
| Le troisième département le plus boisé de France métropolitaine .....   | 1        |
| Un enjeu fort lié à la mobilité, surtout dans le Haut Var .....   | 1        |
| Le premier département touristique de France.....   | 1        |
| Une activité agricole largement orientée vers la viticulture.....   | 1        |
| Des enjeux liés à la qualité de l'air sur le littoral et autour des grands axes routiers .....  | 2        |
| Un département exposé à différents risques naturels, dont les inondations et les feux de forêt.....   | 2        |
| Des changements climatiques marqués dans le département .....   | 3        |
| Des conditions de logement variables au sein du département.....  | 3        |
| <b>UNE POPULATION VIEILLISSANTE, DES INÉGALITÉS SOCIALES MARQUEES .....</b>   | <b>4</b> |
| Une population concentrée sur le littoral .....   | 4        |
| La croissance démographique la plus importante de la région .....   | 4        |
| Moins d'enfants et de jeunes que dans la région .....   | 4        |
| La population la plus âgée de la région, surtout sur le littoral .....  | 4        |
| Environ 200 000 habitants âgés de 75 ans ou plus en 2035, dont 1 sur 4 en perte d'autonomie à domicile.....   | 5        |
| Près de 4 ménages sur 10 composés d'une seule personne .....  | 5        |
| Près d'un tiers de familles monoparentales dans l'aire toulonnaise.....   | 5        |
| Le 2 <sup>e</sup> revenu fiscal médian le plus élevé de la région.....  | 5        |
| Un taux de pauvreté élevé dans les grandes villes du département .....  | 5        |
| 6 % de la population du Var vit dans un quartier prioritaire de la politique de la ville .....  | 5        |
| Des bénéficiaires de prestations sociales moins nombreux que dans la région, sauf dans certaines grandes villes.....  | 5        |
| Moins de diplômés de l'enseignement supérieur que dans la région, sauf dans l'aire toulonnaise .....  | 6        |
| Un des taux de chômage parmi les plus élevés de la région, surtout chez les jeunes .....  | 6        |
| <b>DES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AUX SOINS DANS LE DÉPARTEMENT, NOTAMMENT DANS LE MOYEN ET LE HAUT VAR .....</b>  | <b>6</b> |
| Des densités médicales inférieures à la moyenne nationale dans le Moyen et le Haut Var.....   | 6        |
| Une baisse de la densité médicale de 15 % en 10 ans, le Moyen et le Haut Var particulièrement touchés .....   | 6        |
| Un vieillissement marqué des médecins généralistes, surtout dans le golfe de Saint-Tropez et dans le Haut Var .....   | 7        |
| Près d'un tiers de la population réside dans une commune classée Zone d'intervention prioritaire par l'ARS .....  | 7        |
| La majorité des structures d'exercice coordonné situées dans l'aire toulonnaise .....   | 7        |
| Des densités pour les autres professions de santé libérales supérieures ou égales à celles de la région, sauf pour les orthophonistes et les pharmacies ..... | 7        |
| Une densité de spécialistes libéraux moins importante que dans la région, surtout dans le Haut et le Moyen Var .....  | 7        |
| 20 minutes en moyenne pour se rendre dans le service d'urgences le plus proche .....  | 8        |
| Des taux d'équipements en structures sanitaires parmi les plus faibles de la région, sauf pour les hospitalisations à domicile .....                          | 8        |
| Des taux d'équipements en établissements et services pour les personnes âgées parmi les plus faibles de la région .....                                       | 8        |

## **DES NIVEAUX DE RECOURS AUX SOINS INFÉRIEURS DANS LE HAUT VAR, UNE PARTICIPATION AU DÉPISTAGE DES CANCERS A PROMOUVOIR DANS LE MOYEN ET LE HAUT VAR .....9**

|  |    |
|--|----|
| 1 patient sur 10 sans médecin traitant déclaré,<br>une proportion moins élevée que dans la région .....  | 9  |
| Des niveaux de consommation de soins médicaux<br>proches de ceux de la région, mais moins élevés<br>dans le Haut Var.....  | 9  |
| Le taux de passage aux urgences le plus faible<br>de la région .....   | 9  |
| La réalisation de bilans buccodentaires<br>chez les enfants de 6 ans la plus élevée<br>dans la région.....   | 9  |
| Davantage de femmes sans consultation chez un<br>gynécologue au cours des 2 dernières années que<br>dans la région, surtout dans l'aire toulonnaise .....  | 10 |
| Des niveaux de participation au dépistage des cancers<br>moins élevés que dans la région, notamment dans<br>le Moyen et le Haut Var.....   | 10 |
| Des couvertures vaccinales infantiles plutôt élevées<br>par rapport à la région, mais des retards d'environ<br>6 mois par rapport au calendrier vaccinal pour<br>un nombre non négligeable d'enfants ..... | 10 |
| Des couvertures vaccinales proche de la moyenne<br>régionale pour les vaccins recommandés .....  | 11 |
| Une hésitation vaccinale présente chez le grand public<br>comme chez certains professionnels de santé .....  | 11 |

## **UNE PRÉVALENCE DE MALADIES CHRONIQUES ÉLEVÉE, DES DONNÉES DE MORTALITÉ PLUTÔT FAVORABLES, SAUF POUR CERTAINES PATHOLOGIES ÉVITABLES. 12**

|  |    |
|--|----|
| Des bénéficiaires d'affection de longue durée plus<br>nombreux que dans la région dans l'aire toulonnaise,<br>le Moyen et le Haut Var..... | 12 |
| La prévalence des cancers la plus élevée<br>de la région .....   | 12 |
| Des difficultés spécifiques chez les personnes<br>en situation de handicap .....   | 12 |
| Une espérance de vie à la naissance proche de celle<br>de la région, mais plus élevée qu'en France.....                                    | 13 |
| Une mortalité prématurée significativement<br>plus élevée que dans la région dans le territoire<br>des Maures-Estérel .....                | 13 |
| Des données de mortalité plutôt favorables,<br>sauf pour certaines pathologies évitables .....   | 13 |

## **CONCLUSION : ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES .....14**

|  |    |
|--|----|
| Principaux constats issus du portrait .....  | 14 |
| Évolution de la situation du territoire..... | 16 |
| Perspective d'intervention.....              | 16 |

# UN DÉPARTEMENT CONTRASTÉ, ENTRE UN LITTORAL URBANISÉ ET UN ARRIÈRE-PAYS RURAL ET PEU PEUPLÉ

## Le troisième département le plus boisé de France métropolitaine

Avec une superficie de 6 038 km<sup>2</sup>, le département du Var, localisé au sud de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, est le 2<sup>e</sup> plus vaste de la région (19 %) derrière les Alpes-de-Haute-Provence. Ce département offre des territoires et paysages contrastés, entre la frange littorale sud très urbanisée et le centre et le nord du département plus ruraux. Toulon, sa ville centre, est la 3<sup>ème</sup> ville de la région en nombre d'habitants. Les espaces naturels couvrent plus des deux tiers du département (69,2 %, 4<sup>e</sup> rang régional). Il s'agit également du 3<sup>e</sup> département le plus boisé de France.

Le Var est le 2<sup>ème</sup> département le plus urbanisé de la région (10,2 % de surfaces artificialisées) derrière les Bouches-du-Rhône, notamment sur le littoral et aux abords des principaux axes routiers. Entre 2009 et 2023, plus de 5 600 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers ont été consommés dans le département, soit 0,9 % du territoire (région : 0,6 %), notamment dans l'aire toulonnaise (2,4 %) et dans le Moyen Var (1,1 %).

## Un enjeu fort lié à la mobilité, surtout dans le Haut Var

Le Var occupe une localisation stratégique, au cœur de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et entre les aires urbaines d'Aix-Marseille et de Nice. Ce territoire est traversé d'est en ouest et du nord au sud par le réseau autoroutier. Cependant, le Haut Var, dont le réseau routier est majoritairement composé d'axes secondaires, et peu desservi par les transports en commun, reste confronté à d'importantes difficultés de mobilités.

Dans le département, la voiture reste le mode de transport privilégiée : en 2022, près de 4 actifs sur 5 (78,1 %) se rendaient au travail en voiture, la 3<sup>e</sup> proportion la plus élevée de la région (71,5 %), notamment dans le Moyen et le Haut Var. Entre 2016 et 2022, l'utilisation de la voiture a stagné dans le département entre 2016 et 2022, contrairement aux tendances régionale (- 1,2 %) et nationale (- 1,2 %).

## Le premier département touristique de France

Le département du Var dispose de nombreux atouts touristiques (climat méditerranéen, stations balnéaires, sites naturels, patrimoine...) et constitue la 1<sup>e</sup> destination touristique de France en dehors de Paris. Le golfe de Saint-Tropez, le secteur de l'Estérel et le Verdon constituent les destinations les plus prisées. En moyenne, le département accueille plus de 8 millions de touristes par an, dont plus de la moitié pendant la période estivale.

En 2022, les résidences secondaires représentaient un quart des logements du département (24,4 %), davantage que dans la région (17,6 %) et 2,5 fois plus élevée qu'en France (9,7 %). Des proportions encore plus importantes étaient relevées dans les zones touristiques, par exemple dans le golfe de Saint-Tropez (60,2 %) et dans les Maures-Estérel (41,0 %). Malgré le fait que l'activité touristique soit un pilier économique pour le département, il représente également une pression importante sur les espaces naturels, les réseaux routiers mais aussi sur les équipements, dont les services de santé.

## Une activité agricole largement orientée vers la viticulture

En 2023, avec plus de 110 000 hectares de surfaces agricoles utiles, dont un tiers en agriculture biologique (5<sup>e</sup> rang national), le Var constituait le 3<sup>e</sup> département agricole de la région. La majorité des exploitations avaient une activité orientée vers la viticulture (62 %), le double de la moyenne régionale (33 %). Le maraîchage et l'horticulture (15 %) étaient également bien représentées dans le département. Le Var est le 1<sup>e</sup> département producteur de vin rosé, de figues et de fleurs et feuillages coupés, mais aussi le 2<sup>e</sup> producteur de pamplemousses, et le 3<sup>e</sup> producteurs d'olives en France.

L'agriculture est un secteur d'activité avec de nombreux impacts sanitaires potentiels, pour les professionnels du secteur comme pour la population (risque d'accidents du travail et de suicides, fragilité sanitaire et sociale des travailleurs saisonniers, exposition aux pesticides...). Par ailleurs, dans un contexte de réchauffement climatique, ce secteur, particulièrement consommateur d'eau, doit voir ses modèles évoluer pour s'adapter aux ressources dont les territoires disposent.



## Des enjeux liés à la qualité de l'air sur le littoral et autour des grands axes routiers

Dans le département, les principales sources d'émissions de polluants sont les transports routiers, le secteur résidentiel et tertiaire, l'industrie et la gestion des déchets. Du fait de sa diversité paysagère et urbanistique, le Var présente une qualité de l'air variable. La bande côtière, très urbanisée, est concernée par la pollution liée aux transports toute l'année. L'arrière-pays est plutôt concerné par le chauffage au bois et les particules fines, essentiellement en hiver. L'ozone, lui, impacte la majeure partie du département en été. Enfin, les brûlages de déchets verts peuvent représenter localement des sources de pollution importantes.

Depuis une vingtaine d'années, le département voit sa qualité de l'air s'améliorer pour la plupart des polluants réglementés (par exemple, - 40 % des niveaux de dioxyde d'azote et - 50 % pour les particules fines). Cependant, en 2023, dans le Var, presque 1 habitant sur 2 était exposé à une concentration moyenne de dioxyde d'azote supérieure à la valeur guide de l'OMS (48,7 %) et près de 7 sur 10 à une concentration moyenne de particules fines (PM10) supérieure à la valeur guide de l'OMS (67,9 %). Les populations des Maures-Estérel et l'aire toulonnaise étaient les plus touchées, alors que celle du Haut Var était davantage préservée.

## Un département exposé à différents risques naturels, dont les inondations et les feux de forêt

Le Var constitue l'un des départements français les plus menacés par les risques naturels, associés au caractère extrême du climat méditerranéen, dont la sécheresse estivale et la violence des précipitations automnales favorisent alternativement les feux de forêt, les mouvements de terrain et les inondations. Toutes les communes du Var, à l'exception d'une commune du Moyen Var, sont concernées par 4 risques naturels potentiels et près de la moitié (44 %) sont couvertes par un ou plusieurs Plans de Prévention des Risques Naturels.

Le Var est le 3<sup>e</sup> département de la région avec le risque d'inondations le plus marqué, après le Vaucluse et les Alpes-Maritimes. Toutes ses communes sont concernées par ce risque. L'est du Var, et le secteur de Toulon-Hyères, constituent deux Territoires à Risque importants d'inondations. En juin 2010, une crue historique dans la vallée de l'Argens a causé la mort de 27 personnes et engendré des dégâts matériels estimés à plus d'un milliard d'euros. Plusieurs inondations importantes ont également eu lieu ces dernières années, dans le centre et le sud du Var.

Le risque d'incendies de forêt est également très présent sur le département, où les espaces combustibles recouvrent plus des trois quarts de la surface du département (2<sup>e</sup> rang régional). Ce territoire est ainsi très vulnérable aux incendies et le niveau de risque est aggravé par des facteurs défavorables liés au climat, à la topographie et à la proximité des infrastructures ou habitations des forêts). Au cours des 30 dernières années, le Var était le 1<sup>er</sup> département de la région en termes de nombre de feux de forêt (plus de 7 600 feux) et de superficie brûlée (près de 81 000 hectares). Plusieurs incendies majeurs ont été enregistrés dans le département ces dernières années : en 2021, un incendie dans la plaine des Maures a brûlé plus de 7 100 hectares et a causé la mort de deux personnes.

Enfin, le Var est aussi exposé à 3 types de mouvements de terrains : les chutes de blocs, les glissements et les effondrements de terrains : les 3 000 km de routes départementales du territoire sont notamment exposés à ces risques. Par ailleurs, 10 % du Var est classé en aléa moyen pour le retrait-gonflement des argiles, pouvant occasionner des dégâts considérables, notamment sur les maisons individuelles.

Les catastrophes naturelles constituent un enjeu majeur de santé publique car elles touchent un grand nombre de personnes et ont des conséquences physiques, psychologiques et sociales importantes et pouvant perdurer plusieurs années. Dans un contexte de changement climatique, le nombre et l'intensité des phénomènes climatiques extrêmes devraient augmenter à l'avenir.

## Des changements climatiques marqués dans le département

Dans le bassin méditerranéen, les changements climatiques sont déjà visibles (augmentation de la température moyenne de + 0,8° C par décennie depuis 1960, du nombre de jours de fortes chaleurs et de nuits tropicales) et se traduisent notamment par une intensification et une plus forte fréquence des événements climatiques extrêmes (canicules, sécheresses, pluies intenses) et une fragilisation des écosystèmes naturels et agricoles. Ils devraient se poursuivre dans les années à venir.

Les impacts potentiels du réchauffement climatique sont nombreux (baisse de la biodiversité, risque accru de catastrophes naturelles et de phénomènes météorologiques extrêmes, augmentation de la pollution atmosphérique, des risques d'allergies et de maladies vectorielles, fréquence et intensité accrues des épisodes de sécheresse et de canicules, perturbation des activités économiques (tourisme, agriculture...)). Au cours de l'été 2024, qui a été le 8<sup>e</sup> le plus chaud depuis 1900, près de 2 000 passages aux urgences ont été recensés dans la région, dont 10 % pendant les épisodes de canicule ; 500 décès liés à la chaleur ont aussi été comptabilisés (3,4 % de l'ensemble des décès) et 97 décès en excès ont été attribués à la canicule<sup>[1]</sup>.



[1] Bulletin. Chaleur et santé. Bilan de l'été 2024. Édition régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur. Saint-Maurice : Santé publique France, 11 p., mars 2025  
<https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/704686/4601099?version=1>

## Des conditions de logement variables au sein du département

En 2021, le Var comptait environ 517 000 logements occupés au titre d'une résidence principale, dont la moitié étaient des appartements (50,4 %), une proportion plus élevée que dans la région (57,4 %), notamment sur le littoral (aire toulonnaise : 61,9 % ; Maures-Estérel : 60,2 % ; Golfe de Saint-Tropez : 49,3 %). Les maisons individuelles (48,6 %) constituaient cependant la majorité des logements dans le Haut et le Moyen Var (80,8 % et 70,1 %). Le parc de logements du Var est relativement récent, avec près d'un tiers des logements construits après 1990. Cependant, les logements anciens sont davantage représentés dans le Haut Var, dans certains secteurs du Moyen Var mais aussi à Toulon.

En 2024, le département présentait une valeur médiane de loyers (12,5 €/m<sup>2</sup>) parmi les plus basses de la région. Cependant, le niveau de loyers fluctuait de façon importante selon le territoire, le type et la taille du logement : par exemple, le Golfe de Saint-Tropez affichait des niveaux de loyers particulièrement élevés (14,3 €/m<sup>2</sup>) et constituait la 2<sup>e</sup> zone la plus chère de France métropolitaine, après Paris.

En 2021, le département comptait environ 45 000 logements en HLM : ils représentaient 8,7 % du parc de logements du département, la 2<sup>e</sup> proportion la plus basse de la région (11,9 %). Les logements sociaux représentaient 10,7 % du parc de logements de l'aire toulonnaise, mais seulement 6,0 % de celui du Moyen Var et 2,5 % de celui du Haut Var.

L'accès à un logement décent est un droit fondamental et un déterminant majeur de santé reconnu par l'Organisation mondiale de la santé. Se sentir bien chez soi peut contribuer au bien-être et la qualité de vie, alors que les situations de mal logement peuvent avoir un impact sur la santé physique (affections respiratoires, accidents domestiques ...) et psychologique (perte d'estime de soi, isolement social, troubles du sommeil, dépression...).



## UNE POPULATION VIEILLISSANTE, DES INÉGALITÉS SOCIALES MARQUEES

### Une population concentrée sur le littoral

En 2022, 1 108 364 personnes résidaient dans le Var : il constituait ainsi le 3<sup>e</sup> département le plus peuplé de la région en nombre d'habitants, après les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes. Ce territoire se caractérisait également par une forte densité de population (186 habitants par km<sup>2</sup>), plus élevée que dans la région (165 habitants par km<sup>2</sup>) et qu'en France (107 habitants par km<sup>2</sup>), notamment dans les territoires de l'aire toulonnaise (840 habitants par km<sup>2</sup>) et des Maures-Estérel (307 habitants par km<sup>2</sup>). La population varoise est cependant inégalement répartie au sein du département et est notamment concentrée sur la bande littorale : ainsi, 1 habitant sur 2 (49 %) résidait dans l'aire toulonnaise, mais moins d'1 sur 20 (4 %) dans le Haut Var.

### La croissance démographique la plus importante de la région

Sur la période 2016-2022, le département du Var a accueilli en moyenne chaque année près de 8 800 nouveaux habitants, soit une croissance moyenne de + 0,8 % par an, la plus élevée de la région (+ 0,5 % par an), également plus élevée qu'en France (+ 0,3 %). Le solde migratoire (+ 1,0 % par an), très élevé, compensait le solde naturel négatif (- 0,2 % par an). L'ensemble des sous-territoires du Var a gagné des habitants à un rythme plus élevé que dans la région et qu'en France. Les hausses les plus importantes ont été relevées dans le Moyen (+ 1,3 %) et le Haut Var (+ 1,0 %), mais aussi dans le territoire Maures-Estérel (+ 1,0 %).



### Moins d'enfants et de jeunes que dans la région

En 2022, environ 1 habitant sur 5 (20,4 %) était âgé de 20 ans ou moins, la 2<sup>e</sup> proportion la plus basse de la région (21,9 %). Le Var était, avec les Hautes-Alpes, le département qui comptait le moins d'enfants âgés de 14 ans ou moins (15,2 %, contre 16,2 % dans la région). Seul le Moyen Var faisait figure d'exception. Le département comptait également moins de jeunes âgés de 15 à 24 ans (14,2 %) que la région (15,9 %), sauf dans l'agglomération de Toulon.

### La population la plus âgée de la région, surtout sur le littoral

En 2022, environ 148 000 personnes étaient âgées de 75 ans ou plus dans le département du Var, soit un peu plus d'1 habitant sur 7 (13,4 %), la proportion la plus élevée de la région (11,8 %) et supérieure à la moyenne nationale (9,6 %). Les sous-territoires des Maures-Estérel (16,8 %), du Golfe de Saint-Tropez (16,0 %) et de l'aire toulonnaise (14,0 %) présentaient les proportions les plus élevées du département (16,8 %), contrairement aux Moyen (10,6 %) et Haut Var (11,5 %).

Parmi les personnes appartenant à cette classe d'âge, 4 sur 10 vivaient seules à leur domicile (39,7 %) et 1 sur 15 (6,9 %) dans un établissement médico-social, les proportions les plus faibles de la région (respectivement 41,8 % et 7,7 %). Parmi les personnes vivant seules à domicile, plus d'1 sur 4 (26,3 %) était dans une situation de perte d'autonomie modérée à sévère (région : 26,9 %).

## **Environ 200 000 habitants âgés de 75 ans ou plus en 2035, dont 1 sur 4 en perte d'autonomie à domicile**

D'après les estimations de l'Insee, environ 200 000 Varois seront âgés de 75 ans ou plus en 2035 : ils représenteraient alors 17,9 % de la population du département, une proportion plus élevée que dans la région (15,7 %). À cette date, environ 50 000 personnes en perte d'autonomie sévère ou modérée vivront à domicile (24,9 %), nécessitant près de 14 000 équivalents temps plein d'aide formelle et 44 000 équivalents temps plein d'aide informelle.

## **Près de 4 ménages sur 10 composés d'une seule personne**

En 2022, le département comptait environ 525 000 ménages : ils étaient composés en moyenne de 2,1 personnes, comme dans la région. Près de 4 ménages sur 10 (38,7 %) étaient composés d'une seule personne, la 2<sup>e</sup> proportion la moins élevée de la région (39,8 %). Les personnes vivant seules étaient particulièrement nombreuses dans les territoires de l'aire toulonnaise (42,2 %), des Maures-Estérel (40,7 %) et du Golfe de Saint-Tropez (38,1 %). Elles étaient par contre moins représentées dans le Haut (34,1 %) et le Moyen Var (31,7 %).

## **Près d'un tiers de familles monoparentales dans l'aire toulonnaise**

En 2022, le département comptait environ 144 000 familles avec au moins un enfant de moins de 25 ans, dont près de 3 sur 10 (28,7 %) étaient monoparentales, une proportion un peu plus faible que dans la région (29,9 %), mais plus élevée qu'en France (27,1 %). Les familles monoparentales représentaient près d'un tiers des familles dans l'aire toulonnaise (31,9 %), contre 1 sur 4 dans le Moyen et le Haut Var (24,6 %).

## **Le 2<sup>e</sup> revenu fiscal médian le plus élevé de la région**

En 2021, le département présentait le 2<sup>e</sup> revenu fiscal médian annuel (23 080 €) le plus élevé de la région (22 680 €), après les Alpes-Maritimes. Il pouvait cependant varier du simple au double (14 280 € à 31 000 €) selon les communes. Les revenus les plus élevés étaient relevés dans l'aire toulonnaise, mais aussi dans certaines communes du Moyen Var et du Golfe de Saint-Tropez. A l'inverse, les plus faibles étaient relevés dans le Haut Var, ainsi que dans certaines communes du Moyen Var.

## **Un taux de pauvreté élevé dans les grandes villes du département**

En 2021, 15,6 % de la population du département était en situation de pauvreté<sup>[2]</sup>, une proportion inférieure à celle de la région (17,4 %), mais supérieure à celle de la France (14,1 %). Cependant, des taux de pauvreté plus importants étaient observés dans le Haut Var et dans certaines villes du département (Brignoles : 23,0 % ; Toulon : 22,0 % ; le Luc : 21,0 % ; Draguignan : 20,0 %). De même, certains groupes de population étaient particulièrement touchés par la pauvreté : les familles monoparentales, les ménages locataires de leur logement et les jeunes de moins de 30 ans.

## **6 % de la population du Var vit dans un quartier prioritaire de la politique de la ville**

En 2020, environ 64 700 personnes, soit 6,0 % de la population du Var, résidaient dans l'un des 23 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) du département, répartis dans 9 communes (Brignoles, Draguignan, Fréjus, Hyères, la Garde, la Seyne-sur-Mer, le Luc, le Muy et Toulon) : ils représentaient 15 % des QPV de la région. La population des QPV est particulièrement touchée par la pauvreté : en 2021, le revenu médian dans les QPV du Var s'élevait à 14 326 €, contre 23 500 € dans l'ensemble du département.

## **Des bénéficiaires de prestations sociales moins nombreux que dans la région, sauf dans certaines grandes villes**

En 2021, environ 216 000 personnes du Var bénéficiaient d'au moins une allocation de la CAF, soit une couverture de 45,8 % de la population (3<sup>e</sup> rang régional, région : 48,9 %), cependant plus élevée dans certaines communes de l'aire toulonnaise et du Moyen Var. Près d'1 allocataire sur 4 (23,4 %) avait des revenus dépendant au moins pour moitié des allocations, une proportion moins élevée que la région (24,0 %), sauf dans la commune de Toulon (28,6 %).

[2] Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. En France et en Europe, le seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian.

## Moins de diplômés de l'enseignement supérieur que dans la région, sauf dans l'aire toulonnaise

En 2022, parmi les personnes âgées de 15 ans ou plus résidant dans le Var, 1 sur 4 (24,7 %) ne disposait d'aucun diplôme, une proportion inférieure à la moyenne régionale (25,3 %). Des proportions plus importantes de non diplômés étaient cependant relevées dans le territoire des Maures-Estérel (26,8 %) et dans le Golfe de Saint-Tropez (26,2 %).

En parallèle, 3 habitants de plus 15 ans sur 10 (30,7 %) étaient diplômés de l'enseignement supérieur, une des proportions les plus faibles de la région (32,9 %), et également inférieure à la moyenne nationale (32,5 %). Seule l'aire toulonnaise (32,4 %) présentait des chiffres proches des moyennes régionale et nationale.

## Un des taux de chômage parmi les plus élevés de la région, surtout chez les jeunes

En 2022, parmi les personnes âgées de 15 à 64 ans, plus d'1 sur 10 était au chômage (12,1 %), la 2<sup>e</sup> proportion la plus élevée de la région (12,0 %) après le Vaucluse. Les taux les plus importants étaient relevés sur le littoral (Golfe de Saint-Tropez : 12,9 % ; Maures-Estérel : 12,8 % ; aire toulonnaise : 12,3 %). Les femmes (13,1 %) étaient plus touchées que les hommes (11,1 %), comme dans la région (12,8 % et 11,2 % respectivement). Un quart des jeunes de 15 à 24 ans étaient au chômage (24,9 %), là encore, un taux supérieur à la moyenne régionale (24,1 %), sauf dans les territoires du Haut Var (20,0 %) et des Maures-Estérel (22,3 %).



## DES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AUX SOINS DANS LE DÉPARTEMENT, NOTAMMENT DANS LE MOYEN ET LE HAUT VAR

### Des densités médicales inférieures à la moyenne nationale dans le Moyen et le Haut Var

Au 31 décembre 2024, le département comptait 1 050 médecins généralistes libéraux en exercice (dont 12 % n'exerçaient pas toute l'année), soit une densité de 95 médecins généralistes pour 100 000 habitants, parmi les moins élevées de la région (102 pour 100 000, 5<sup>e</sup> rang régional), mais supérieure à la moyenne nationale (82 pour 100 000).

L'offre de médecine générale est inégalement répartie au sein du département : plus des trois quarts des médecins généralistes en exercice sont installés sur la bande littorale (77,3 %). A l'inverse, un tiers des communes du Var (33,9 %), rassemblant environ 53 600 habitants (4,8 % de la population), ne disposaient d'aucun médecin généraliste en exercice. De plus, 3 500 habitants (moins de 1 % de la population), résidant pour la plupart dans le Haut Var, étaient à plus de 15 minutes de route du médecin généraliste le plus proche.

De plus, les densités médicales variaient presque du simple au double en fonction des sous-territoires : l'aire toulonnaise (114 pour 100 000) et le golfe de Saint-Tropez (106 pour 100 000) présentaient les densités les plus élevées, supérieures à la moyenne régionale. A l'inverse, le Haut (61 pour 100 000) et le Moyen Var (66 pour 100 000) présentaient une densité inférieure à la moyenne nationale.

### Une baisse de la densité médicale de 15 % en 10 ans, le Moyen et le Haut Var particulièrement touchés

Entre 2014 et 2024, la densité de médecins généralistes libéraux a baissé de 15 % dans le Var, à un rythme proche de celui de la région (- 14 %). Cependant, tous les sous-territoires n'ont pas été touchés avec la même intensité : le Moyen Var (- 24 %), le Haut Var (- 20 %) et le territoire des Maures Estérel (- 19 %) ont été les plus impactés par la baisse de la démographie médicale, alors que le golfe de Saint-Tropez (- 4 %), a été moins touché.

## **Un vieillissement marqué des médecins généralistes, surtout dans le golfe de Saint-Tropez et dans le Haut Var**

En 2024, parmi les médecins généralistes libéraux en exercice dans le Var, près de 4 sur 10 étaient âgés de 60 ans ou plus (38,7 %), une proportion plus élevée que dans la région (37,0 %) et qu'en France (31,1 %), et en augmentation (+ 30 % en 10 ans). A noter que presque la moitié des médecins généralistes était concerné dans le Golfe de Saint-Tropez (47,1 %) et dans le Haut Var (46,4 %).

## **Près d'un tiers de la population réside dans une commune classée Zone d'intervention prioritaire par l'ARS**

Dans le zonage conventionnel des médecins généralistes libéraux<sup>[3]</sup> arrêté en janvier 2026, la quasi-totalité des communes du Var (98,0 %) sont classées zones d'intervention prioritaire (ZIP) (51,6 %) ou zones d'action complémentaire (ZAC) (46,4 %), compte tenu d'une offre de soins insuffisante ou des difficultés d'accéder aux soins de la population : seules 3 communes de l'aire toulonnaise sont hors zonage. Au final, plus des deux tiers des habitants du Var résident dans une commune classée ZAC (67,7 %), près d'un tiers dans une commune classée ZIP (29,4 %).

## **La majorité des structures d'exercice coordonné situées dans l'aire toulonnaise**

En décembre 2025, le département du Var comptait 26 Maisons de santé Pluriprofessionnelles (MSP) labellisées (16 % des MSP de la région), dont plus d'un tiers il y a moins de 2 ans (35 %). L'ensemble des sous-territoires comptaient au moins une MSP, mais près de la moitié des MSP étaient situées dans l'aire toulonnaise (42 %). A l'inverse, les territoires Maures Estérel, le Haut Var et le golfe de Saint-Tropez étaient les moins dotés. Ce département compte également 13 Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), qui couvrent l'ensemble du département ainsi que 16 centres de santé polyvalents, dont près des deux tiers sont situés dans l'aire toulonnaise (63 %).

## **Des densités pour les autres professions de santé libérales supérieures ou égales à celles de la région, sauf pour les orthophonistes et les pharmacies**

En 2024, dans le Var, globalement, les densités relevées pour les autres professions de santé libérales étaient égales ou supérieures à la moyenne régionale, et bien supérieures à la moyenne nationale. Ainsi, le département était le 2<sup>e</sup> département le mieux doté de la région en infirmiers (274 pour 100 000, contre 259 dans la région), masseurs-kinésithérapeutes (197 pour 100 000, contre 182 dans la région) et chirurgiens-dentistes (78 pour 100 000, comme dans la région). Il figurait au 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> rangs, respectivement, pour les sage-femmes (27 pour 100 000, contre 26 dans la région) et les orthophonistes (36 pour 100 000, contre 43 dans la région). Enfin, le Var était le moins bien doté de la région en pharmacies (33 pour 100 000, contre 36 dans la région). A noter cependant que certains secteurs du département, notamment dans le Haut Var, sont considérés comme sous-dotés ou très sous-dotées pour différentes professions.

## **Une densité de spécialistes libéraux moins importante que dans la région, surtout dans le Haut et le Moyen Var**

En 2022, 1 034 médecins spécialistes libéraux étaient en exercice dans le Var (17 % de l'offre régionale), soit une densité globale de 96 spécialistes pour 100 000 habitants, au 4<sup>e</sup> rang régional (119,1 pour 100 000). Les densités de spécialistes libéraux les plus élevées étaient relevées dans le territoire des Maures Estérel (141 spécialistes libéraux pour 100 000 habitants) et dans l'aire toulonnaise (123 pour 100 000), alors que le Haut Var (20 pour 100 000), le Moyen Var (46 pour 100 000) et le golfe de Saint-Tropez (61 pour 100 000) présentaient des densités particulièrement faibles.

En 2024, le département du Var présentait globalement des densités de spécialistes libéraux inférieures à la région, mais supérieures à la France. Le Var présentait cependant des densités inférieures ou équivalentes à la moyenne nationale pour la rhumatologie (2,0 contre 2,1 pour 100 000), la neurologie (1,6 contre 1,7 pour 100 000) et la gynécologie obstétrique (15,2 pour 100 000). Par contre, la densité en ophtalmologie était la 2<sup>e</sup> plus élevée de la région, derrière les Alpes-Maritimes.

[3] Le zonage des médecins généralistes a été arrêté le 5 janvier 2026 après concertation et validation par la Conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA), l'Assurance maladie et l'Union régionale des professionnels de santé médecin libéral (URPS-ML). Ce zonage identifie les zones où l'offre de soins est considérée comme insuffisante et où l'accès aux soins est plus difficile et donne accès aux médecins qui souhaitent exercer au sein de ces zones géographiques à des aides à l'installation.

## 20 minutes en moyenne pour se rendre dans le service d'urgences le plus proche

En 2024, 9 services d'urgences, incluant un service d'urgence pédiatrique et adulte, étaient en activité dans le Var. Ils étaient localisés dans 8 communes (Brignoles, Fréjus, Gassin, Hyères, La Seyne-sur-Mer, Ollioules et Toulon).

Dans le département, il fallait en moyenne 22 minutes pour se rendre dans le service d'urgences le plus proche. Cependant, le trajet pouvait varier, selon le lieu de résidence, entre 0 et 57 minutes : au plus le territoire est éloigné du littoral, au plus le temps de trajet au service d'urgences augmente. Environ 40 000 habitants, résidant dans le Haut Var et l'arrière-pays du golfe de Saint-Tropez, se trouvaient à plus de 30 minutes de route d'un service d'urgences, soit 3,6 % de la population du département.

## Des taux d'équipements en structures sanitaires parmi les plus faibles de la région, sauf pour les hospitalisations à domicile

L'offre sanitaire du Var est essentiellement localisée dans les principales villes du département (Toulon, Hyères, Brignoles, Draguignan et Fréjus) et sur le littoral. Au 31 décembre 2023, le département du Var présentait des taux d'équipements parmi les moins élevés de la région (5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> rang régional) et moins élevés qu'en France pour la majorité des activités : médecine chirurgie obstétrique (28,9 pour 10 000 habitants, contre 38 dans la région et 33,6 en France), psychiatrie générale (12,0 pour 10 000, contre 15,3 dans la région et 12,9 en France), psychiatrie infanto-juvénile (7,3 pour 10 000, contre 8,1 dans la région et 8,4 en France), soins de longue durée (29,2 pour 10 000, contre 31,0 dans la région et 45,1 en France). Par contre, il était mieux équipé qu'en France pour les soins médicaux et de réadaptation (22,8 pour 10 000, contre 23,4 dans la région et 21,8 en France), et que dans la région pour les hospitalisations à domicile (6,8 pour 10 000 contre 3,8 dans la région et 3,6 en France). Comme l'offre de soins libérale, l'offre sanitaire est inégalement répartie au sein du département, ce qui peut poser d'importantes difficultés d'accès aux soins.

## Des taux d'équipements en établissements et services pour les personnes âgées parmi les plus faibles de la région

En 2024, le département présentait des taux d'équipements inférieurs aux moyennes régionale et nationale pour la plupart des structures et services médico-sociaux pour les personnes âgées. Ainsi, le Var constituait le département le moins bien doté de la région en EHPA/EHPAD (71,9 pour 1 000 personnes âgées, contre 78,2 dans la région) et en services de soins infirmiers à domicile (13,2 contre 16,3 pour 1 000 dans la région). Il était également le 2<sup>e</sup> moins bien doté en accueils de jour, après les Hautes-Alpes (1,8 pour 1 000 contre 2,1 dans la région), et le 3<sup>e</sup> moins en logements foyers (11,5 pour 1 000, contre 12,8 dans la région). En ce qui concerne les hébergements temporaires, le département présentait un taux d'équipement proche de celui de la région, mais largement inférieur à la moyenne nationale (1,2 contre 1,1 pour 1 000).



# **DES NIVEAUX DE RE COURS AUX SOINS INFÉRIEURS DANS LE HAUT VAR, UNE PARTICIPATION AU DÉPISTAGE DES CANCERS A PROMOUVOIR DANS LE MOYEN ET LE HAUT VAR**

## **1 patient sur 10 sans médecin traitant déclaré, une proportion moins élevée que dans la région**

En 2024, parmi les patients âgés de 17 ans ou plus résidant dans le Var, 1 sur 10 (10 %) n'avaient pas de médecin traitant déclaré, une proportion moins élevée que dans la région (11,5 %) et qu'en France (11,4 %). Par ailleurs, 1,0 % des patients bénéficiaires d'une Affection de Longue Durée n'avaient pas de médecins traitant (région et France : 1,0 %), de même que 1,4 % des bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (région : 1,8 % ; France : 1,6 %), et 4,6 % des patients âgés de 70 ans et plus (région : 5 % ; France : 5,2 %).

## **Des niveaux de consommation de soins médicaux proches de ceux de la région, mais moins élevés dans le Haut Var**

En 2024, 93,0 % des habitants ont consulté au moins une fois un médecin généraliste libéral dans l'année, une proportion un peu moins élevée que dans la région (94,1 %), mais plus élevée qu'en France (89,3 %). Chaque assuré a consulté en moyenne 4,4 fois dans l'année, comme dans la région (4,5 consultations par an). Seul le Haut Var présentait des niveaux de recours moins élevés que le reste du département.

Par ailleurs, moins de la moitié de la population (44,3 %) a consulté au moins une fois dans l'année un spécialiste libéral, une proportion proche de la moyenne régionale (44,6 %), mais plus élevée qu'en France (38,4 %). Les niveaux de recours variaient cependant selon les sous-territoires : les plus faibles étaient relevés dans le Haut Var (secret statistique), le Moyen Var (42,8 %) et le Golfe de Saint-Tropez (43,0 %), alors que les plus élevés étaient relevés dans l'aire toulonnaise (44,7 %) et le territoire des Maures-Estérel (49,1 %).

## **Le taux de passage aux urgences le plus faible de la région**

En 2023, environ 340 000 passages aux urgences ont été enregistrés dans le Var, soit un taux de 31,4 passages pour 100 habitants, le moins élevé de la région (33,9 pour 100). La plupart des sous-territoires, et notamment le Haut Var (23,0 pour 100), présentaient des taux de passage inférieurs à la moyenne régionale. Seul le Moyen Var se distinguait avec un taux de passage plus élevé (34,4 passages pour 100 habitants) que la région.

Dans le département, près d'un quart des passages aux urgences (23,3 %) concernait des patients de moins de 18 ans et près d'1 sur 5 (18,0 %) des patients de 75 ans ou plus (région : 25,6 % et 16,0 %). La traumatologie représentait plus d'un quart des passages aux urgences (27,7 %), mais davantage chez les patients de moins de 18 ans (33,3 %).

Près d'1 patient sur 4 (23,6 %) a été hospitalisé à la suite de son passage aux urgences, avec un taux d'hospitalisation croissant avec l'âge : 11,6 % pour les patients de moins de 18 ans, mais 37,7 % pour les patients de 75 ans ou plus. Environ 128 000 passages aux urgences relevaient potentiellement de la ville<sup>[4]</sup> : ils représentaient 37,5 % de l'ensemble des passages (région : 39,7 %) ; près de la moitié d'entre eux (46,0 %) étaient relatifs à la traumatologie.

## **La réalisation de bilans buccodentaires chez les enfants de 6 ans la plus élevée dans la région**

En 2020, 46,0 % des enfants de 6 ans sous le régime général ont bénéficié d'un bilan buccodentaire ou d'une consultation chez un dentiste libéral dans le Var, la proportion la plus élevée de la région (43,5 %). L'ensemble des sous-territoires présentaient des chiffres supérieurs à ceux de la région, mais ils étaient particulièrement élevés dans le Haut Var (49,5 %) et dans le Golfe de Saint-Tropez (49,2 %).

Comme dans le reste de la région, les bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire étaient moins nombreux à avoir bénéficié d'un bilan buccodentaire (41,3 %) que les non-bénéficiaires (47,0 %), soit un écart de 5,7 points de pourcentage, plus élevé que dans la région (3,0 points).

[4] Indicateur signalant un passage aux urgences de faible complexité (Score Composite de Complexité Diagnostic dans les 4 premiers déciles) n'étant pas suivi d'hospitalisation.

## Davantage de femmes sans consultation chez un gynécologue au cours des 2 dernières années que dans la région, surtout dans l'aire toulonnaise

En 2024, 43,7 % des femmes âgées de 20 à 64 ans et bénéficiaires du régime général n'avaient pas consulté de gynécologue au cours des 24 derniers mois, une proportion plus élevée que dans la région (42,5 %), surtout dans l'aire toulonnaise (45,1 %), mais bien inférieure à la moyenne nationale (48,5 %).

## Des niveaux de participation au dépistage des cancers moins élevés que dans la région, notamment dans le Moyen et le Haut Var

En 2023-2024, 60,8 % des femmes âgées de 50 à 74 ans ont participé au dépistage organisé ou individuel du cancer du sein dans le département, un chiffre similaire à celui de la région (60,9 %). Des niveaux de participation inférieurs à la moyenne régionale étaient observés dans le Haut Var (55,3 %), dans le Moyen Var (58,8 %), ainsi que dans l'aire toulonnaise (59,7 %). A l'inverse, des chiffres plus élevés étaient relevés dans le territoire des Maures-Estérel (62,5 %). Les bénéficiaires de la Complémentaire Santé gratuite (41,7 %) étaient moins nombreuses à avoir participé au dépistage organisé ou individuel du cancer du sein que les non-bénéficiaires (60,4 %), comme dans la région (43,7 % et 62,5 %).

Sur la période 2022-2024, 6 femmes âgées de 25 à 65 ans sur 10 (59,8 %) ont participé au dépistage triennal organisé ou individuel du col de l'utérus, la 3<sup>e</sup> proportion la plus élevée de la région (56,9 %). Les niveaux de participation les plus élevés étaient relevés dans le territoire des Maures-Estérel (60,6 %), les plus bas dans le Haut (52,5 %) et le Moyen Var (55,1 %).

Enfin, sur la période 2023-2024, moins d'un tiers des personnes âgées de 50 à 74 ans (30,2 %) ont participé au dépistage organisé ou individuel colorectal, la 2<sup>e</sup> proportion la plus faible de la région (30,8 %). L'ensemble des sous-territoires présentaient des valeurs inférieures à la moyenne régionale, et notamment les territoires des Maures-Estérel (28,2 %) et de l'aire toulonnaise (28,9 %).

## Des couvertures vaccinales infantiles plutôt élevées par rapport à la région, mais des retards d'environ 6 mois par rapport au calendrier vaccinal pour un nombre non négligeable d'enfants

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la vaccination contre 11 maladies (diphthérie, tétonos, poliomyélite, coqueluche, infection à Haemophilus influenzae b, hépatite B, méningocoque C, pneumocoque, rougeole, oreillons et rubéole) est obligatoire pour les enfants de moins de deux ans nés à partir de cette date.

Parmi la cohorte d'enfants nés en 2020, 84,7 % ont reçu deux doses du vaccin trivalent Rougeole Oreillons Rubéole (ROR) à l'âge de 33 mois, la proportion la plus élevée de la région (82,7 %). Cependant, des couvertures vaccinales inférieures à la moyenne régionale étaient relevées dans les territoires des Maures Estérel (82,1 %) et du Haut Var (82,4 %). Les couvertures vaccinales observées étaient également moins élevées chez les bénéficiaires de la Complémentaire Santé gratuite (75,9 %) que chez les non-bénéficiaires (84,0 %), comme dans la région (74,3 % contre 85,8 %).

Toujours parmi la cohorte d'enfants nés en 2020, 82,4 % ont reçu deux doses de vaccin contre les infections méningocoques C à 21 mois, une couverture un peu plus élevée que dans la région (81,8 %, 3<sup>e</sup> rang régional). Là encore, les couvertures vaccinales les plus basses étaient relevées dans le Haut Var (75,0 %) et dans les Maures-Estérel (80,4 %).

Enfin, 90,5 % des enfants avaient reçu trois doses contre les infections à pneumocoques à l'âge de 21 mois, la 2<sup>e</sup> couverture la plus élevée de la région (89,5 %), derrière les Hautes-Alpes. Cette fois-ci, les couvertures les plus basses étaient relevées dans le Golfe de Saint-Tropez (89,0 %) et le territoire des Maures-Estérel (89,2 %).

Entre la cohorte d'enfants nés en 2015 et celle des enfants nés en 2020, les couvertures vaccinales ont augmenté dans la région, vraisemblablement du fait des obligations vaccinales. Cependant, parmi les enfants nés en 2020, un nombre non négligeable était en retard pour leur 1<sup>e</sup> ou 2<sup>e</sup> dose de vaccin (près de 3 500 enfants pour le vaccin ROR, par exemple). Ainsi, la vaccination complète était atteinte, selon les vaccins, avec un retard compris entre 5,8 et 6,2 mois en moyenne par rapport au calendrier vaccinal, pouvant favoriser l'émergence d'épidémies.

## Des couvertures vaccinales proche de la moyenne régionale pour les vaccins recommandés

Les vaccins recommandés concernent des personnes qui présentent des risques de complication ou d'infection liés à un état de santé ou à une situation médicale particulière. Par exemple, la vaccination contre la grippe est recommandée pour les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes souffrant de certaines maladies chroniques ou d'obésité, les femmes enceintes, ou encore les personnes séjournant dans un établissement de soins de suite ou dans un établissement médico-social d'hébergement.

En 2024, 47,9 % des personnes âgées de 65 ans ou plus résidant dans le Var se sont faites vacciner contre la grippe, une proportion plus élevée que dans la région (47,7 %), mais bien inférieure à la moyenne nationale (52,0 %). Parmi les personnes à risque<sup>[5]</sup>, près d'1 sur 5 (19,6 %) a été vaccinée, un chiffre proche de celui de la région (19,5 %), mais là encore inférieur à la moyenne nationale (23,5 %).

## Une hésitation vaccinale présente chez le grand public comme chez certains professionnels de santé

La France est en tête des pays dans lesquels l'hésitation vaccinale est la plus élevée. Ce terme renvoie au fait d'avoir au moins une fois refusé ou retardé un vaccin, ou accepté de se faire vacciner mais avec des doutes sur l'efficacité et l'innocuité du vaccin. Les travaux de l'ORS ont montré que l'hésitation vaccinale est plus marquée dans la population en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'en France, et qu'elle est aussi présente chez les professionnels de la vaccination (médecin généralistes et infirmières notamment). La définition de l'hésitation vaccinale a évolué vers la notion d'ambivalence à l'égard de la vaccination. Ceci ouvre d'ailleurs la porte à des approches éducatives tel que l'entretien motivationnel pour aider les professionnels de santé lors de discussions avec des personnes hésitant à se vacciner (empathie, non jugement, écoute, accompagnement vers le changement).



[5] Patients âgés de 16 à 64 ans en ALD ou présentant une maladie respiratoire chronique (asthme, bronchite chronique, bronchectasies, hyperréactivité bronchique) ciblés par la campagne de prévention.



## UNE PRÉVALENCE DE MALADIES CHRONIQUES ÉLEVÉE, DES DONNÉES DE MORTALITÉ PLUTÔT FAVORABLES, SAUF POUR CERTAINES PATHOLOGIES ÉVITABLES

### Des bénéficiaires d'affection de longue durée plus nombreux que dans la région dans l'aire toulonnaise, le Moyen et le Haut Var

En 2023, toutes choses égales par ailleurs<sup>[6]</sup>, 19,8 % des assurés du régime général résidant étaient bénéficiaires d'une Affection de Longue Durée (ALD) dans le Var, une proportion non significativement différente de celle de la région (19,6 %). Des différences territoriales ont cependant été constatées : les bénéficiaires d'ALD étaient significativement plus nombreux que dans la région dans l'aire toulonnaise (+ 2,9 %), le Haut (+ 2,5 %) et le Moyen Var (+ 1,5 %). A l'inverse, ils étaient significativement moins nombreux que dans la région dans le Golfe de Saint-Tropez (- 8,8 %) et les Maures-Estérel (- 6,4 %).

[6] Les taux comparatifs permettent de faire des comparaisons entre hommes et femmes et des comparaisons géographiques en éliminant les effets de structures (sexe et âge). La valeur de ces taux dépend de la structure par âge de la population référence. C'est plus l'écart entre les taux comparatifs qui est à prendre en compte que leur valeur absolue.

### La prévalence des cancers la plus élevée de la région

En 2023, les pathologies pour lesquelles le plus grand nombre étaient suivis dans le département étaient, par ordre décroissant : les maladies cardio-vasculaires (115 672 patients), les cancers (77 205 patients), le diabète (74 215 patients) et les maladies respiratoires chroniques (71 868 patients).

Le département du Var présentait les prévalences standardisées les plus élevées de la région pour les cancers (5,1 % contre 4,9 %, 1<sup>er</sup> rang régional) et les maladies respiratoires chroniques (5,6 % contre 5,6 %, 2<sup>e</sup> rang régional). Ce département présentait également les 2<sup>e</sup> prévalences les plus élevées de la région pour les maladies cardio-vasculaires (7,4 % contre 7,2 %), les maladies respiratoires chroniques (5,6 % contre 5,6 %) et les maladies psychiatriques (4,3 % contre 4,2 %). Par contre, les prévalences de diabète (5,0 % contre 5,5 %) et de maladies neurologiques ou dégénératives (2,4 % contre 2,5 %) relevées dans le département étaient moins élevées que celles de la région.

### Des difficultés spécifiques chez les personnes en situation de handicap

En 2022, environ 125 000 habitants du Var avaient des droits ouverts à la Maison Départementale des Personnes Handicapées, soit 11 % de la population du département.

En 2023, près de 6 000 enfants et jeunes de moins de 20 ans bénéficiaient de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé dans le Var, soit un taux de 26,4 allocataires pour 1 000 habitants de moins de 20 ans (région : 33,8 pour 1 000 ; France : 29 pour 1 000). Cette proportion était en augmentation entre 2016 et 2023 (+ 40 % entre 2016 et 2023). Sur la période 2018-2019, 3 932 enfants avec un handicap étaient scolarisés en milieu ordinaire, dont 105 au sein d'une Unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) et 876 en établissement médico-social (dont 48 % présentant un trouble intellectuel ou cognitif).

Toujours en 2023, plus de 21 600 adultes bénéficiaient de l'Allocation aux Adultes Handicapés dans le Var, soit 37,5 allocataires pour 1 000 habitants de 20 à 64 ans, une proportion plus élevée que la région (36 pour 1 000) et qu'en France (36,1 pour 1 000). De plus, sur ce territoire, 1 333 personnes étaient accompagnées au sein de 22 ESAT, soit un taux de 2,7 places pour 1 000 habitants de 20 à 64 ans.

Les personnes en situation de handicap présentent un cumul de problèmes de santé et de fragilités sociales. Elles sont de plus confrontées à des difficultés accrues d'accès aux soins et à la prévention, et plus largement à la vie sociale. En 2024-2025, 26 % des personnes avec un handicap interrogées dans le département dans le cadre du Baromètre Handifaction ont déclaré ne pas avoir pu accéder aux soins dont ils avaient besoin, le chiffre le moins élevé de la région. Par ailleurs, 19 % ont déclaré avoir fait l'expérience d'un refus de soins et 31 % avoir abandonné leur soin après ce refus. Enfin, 13 % ont vu leur accompagnant être refusé par le soignant. Dans la région, 5 sites de consultation ont été créés pour faciliter le parcours de soins des personnes en situation de handicap vivant à domicile mais aussi celles résidant en établissement et ayant besoin d'un accompagnement spécifique : l'un d'entre eux est localisé à Toulon.

## Une espérance de vie à la naissance proche de celle de la région, mais plus élevée qu'en France

En 2024, dans le Var, l'espérance de vie à la naissance s'élevait à 86,1 ans pour les femmes (région : 86,0 ans) et 80,7 ans pour les hommes (région : 80,7 ans). Elle était proche de celle de la région, mais plus élevées qu'en France (femmes : 85,6 ans ; hommes : 80,0 ans), chez les hommes comme chez les femmes.

## Une mortalité prématuée significativement plus élevée que dans la région dans le territoire des Maures-Estérel

Sur la période 2019-2023, 13 107 décès ont été enregistrés en moyenne chaque année dans le Var (différence non significative avec la région). Comme dans la région, près de la moitié des décès étaient liés à un cancer (25,8 % des décès) ou une maladie de l'appareil circulatoire (19,9 %). Plus d'1 sur 10 (12,1 %) était prématué (avant 65 ans) et environ 1 sur 20 (5,1 %) auraient pu être évités par une réduction de comportements à risque (tabagisme, consommation d'alcool, conduites dangereuses). Le sous-territoire des Maures-Estérel était le seul à présenter une mortalité prématuée significativement plus élevée que dans la région (+ 8,5 %). Les autres territoires ne se distinguaient pas de façon significative.

## Des données de mortalité plutôt favorables, sauf pour certaines pathologies évitables

Globalement, le département du Var présentait des données de mortalité plutôt favorables. Ce territoire présentait ainsi des niveaux de mortalité significativement moins élevés que dans la région pour les maladies de l'appareil respiratoire (869 décès par an en moyenne ; - 4,1 % par rapport à la région), les maladies du système nerveux (763 décès par an en moyenne ; - 3,3 %), le diabète (203 décès par an en moyenne ; - 8,4 %) et la mortalité infantile (- 13,4 %). Il présentait également des données de mortalité proches de celles de la région pour de nombreuses causes de mortalité. A noter cependant une mortalité significativement plus élevée dans le Var que dans la région pour certaines pathologies évitables : les pathologies liées à une consommation excessive d'alcool (291 décès en moyenne par an + 5,5 %), les suicides (177 décès par an ; + 21,4 %) et les cancers chez les hommes (1 825 décès par an, + 2,2 %).

Enfin, d'importantes inégalités territoriales de mortalité sont constatées dans le département : des données moins favorables sont relevées dans certaines territoires (Moyen et Haut Var), alors que l'aire toulonnaise et le golfe de Saint-Tropez se démarquent avec des données plus favorables. Le territoire des Maures-Estérel, quant à lui, présente des données plus contrastées.





## CONCLUSION : ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES

### Principaux constats issus du portrait

Le département du Var est un territoire contrasté, qui se caractérise par une urbanisation de la frange littorale sud et des alentours des grands axes routiers bien urbanisés, mais aussi par un arrière-pays rural, peu peuplé et largement occupé par les espaces naturels. Le Var occupe une localisation stratégique, à la croisée de grands axes d'échanges terrestres, maritimes et aériens et entre les aires urbaines d'Aix-Marseille et de Nice. Dans ce vaste département, et inégalement desservi par les transports en commun, la population reste très dépendante de la voiture. Les grands axes routiers du littoral et du Moyen Var sont fréquemment saturés et génèrent une pollution atmosphérique importante. Le Haut Var, éloigné des grandes villes du département, reste concerné par des difficultés importantes de mobilités et d'accès aux équipements, liées à sa topographie et sa desserte limitée en transports en commun. Dans le Var, le tourisme est essentiellement saisonnier et constitue un pilier de l'économie du territoire, mais ajoute une pression supplémentaire sur les espaces naturels et maritimes, les axes routiers, les logements et les équipements. L'activité agricole est majoritairement tournée vers la viticulture et est marquée par une forte présence de cultures biologiques. Malgré des prix de loyers parmi les plus bas de la région (sauf dans le Golfe de Saint-Tropez), la proportion importante de résidences secondaires, la forte demande de logements et l'offre de logements sociaux insuffisante pour répondre à la demande ont pour conséquences des difficultés d'accès aux logements, surtout dans les zones touristiques. Enfin, ce territoire se caractérise par des risques naturels et liés aux changements climatiques importants. Plusieurs catastrophes naturelles majeures ont d'ailleurs eu lieu dans le Var ces dernières années, occasionnant des décès et d'importants dégâts matériels. Ces risques devraient se renforcer à l'avenir et des mesures d'adaptation et de protection de la population doivent être mises en œuvre par les collectivités.

Avec plus de 1 100 000 habitants, le Var était, en 2022, le 3<sup>e</sup> département le plus peuplé de la région. La population est cependant inégalement répartie au sein du département : la moitié des habitants habitent dans l'aire toulonnaise, contre seulement 4 % dans le Haut Var. Ce territoire dispose de nombreux atouts qui contribuent à son attractivité touristique et résidentielle : il présente d'ailleurs la croissance démographique la plus élevée de la région (+ 0,8 % par an, contre + 0,5 % dans la région), portée par un solde migratoire très élevé. Le Moyen Var, notamment, est particulièrement attractif (+ 1,3 % par an). La population du Var est la plus âgée de la région, surtout sur le littoral. Le département compte également moins d'enfants et de jeunes que le reste de la région, sauf dans le Haut Var et dans l'aire toulonnaise. D'après les projections disponibles, la population du Var devrait continuer à vieillir dans les années à venir. Sur le plan social, le Var se caractérise par un revenu fiscal médian élevé (2<sup>e</sup> rang régional), mais aussi par des inégalités sociales marquées, notamment dans les communes de Toulon et Brignoles et dans certaines communes du golfe de Saint-Tropez. Le taux de chômage est élevé dans le département, surtout chez les jeunes. L'aire toulonnaise concentre les publics vulnérables (personnes pauvres, familles monoparentales, étudiants, personnes vivant seules).

En matière d'offre de soins libérale, le département du Var présente des densités médicales (médecins généralistes et spécialistes) inférieures à celles de la région, surtout dans le Haut et le Moyen Var. Par contre, pour les autres professions de santé, on observe des densités supérieures ou égales à la moyenne régionale, sauf pour les orthophonistes et les pharmacies. En 10 ans, le Var a perdu 15 % de son offre de médecins généralistes, mais la baisse a été plus marquée dans l'arrière-pays que sur le littoral. Cette baisse s'explique en partie par le vieillissement de cette profession (37,0 % ont plus de 60 ans). En janvier 2026, 51,6 % de la population varoise vit dans une commune classé « Zone d'intervention prioritaire » et 46,4 % dans une commune classée « Zone d'action complémentaire ». Dans le département, l'accès aux urgences est plutôt satisfaisant : il faut en moyenne 22 minutes pour se rendre dans le service d'urgences le plus proche. Cependant, environ 40 000 habitants, résidant dans le Haut Var et dans l'arrière-pays du golfe de Saint-Tropez, résident à plus de 30 minutes de route d'un service d'urgences, soit 4 % de la population du département. Concernant l'offre sanitaire et médico-sociale, le département présente des taux d'équipement en structures sanitaires et en établissements et services pour les personnes âgées parmi les plus faibles de la région. L'équipement en structures pour les personnes avec un handicap est également inférieur au reste de la région, et à la France métropolitaine.

Dans le Var, les niveaux de recours aux soins médicaux sont proches de la moyenne régionale, mais restent plus élevés qu'en France. Seul le Haut Var se distingue avec des niveaux de recours aux médecins généralistes et spécialistes particulièrement bas. Un habitant sur 10 n'a pas de médecin traitant déclaré, une proportion bien inférieure à celles de la région et de la France. Le taux de recours aux urgences (31,4 passages pour 100 habitants) est également le plus faible de la région (33,9 pour 100), sauf dans le Haut Var.

La réalisation des actes de santé publique est variable selon les publics. Chez les enfants, le département présente les niveaux de recours les plus élevés de la région aux bilans de prévention bucco-dentaire. Les couvertures vaccinales infantiles sont également plus élevées que dans la région, mais elles restent inférieures à la moyenne nationale. De plus, des retards de vaccination d'environ 6 mois sont constatés chez un nombre non négligeable d'enfants, et sont susceptibles de favoriser l'émergence d'épidémies. Chez les adultes, les chiffres sont plus mitigés. Près de la moitié des femmes résidant dans le Var n'a pas consulté de gynécologue au cours des 24 derniers mois, une proportion plus élevée que dans la région,

mais moins élevée qu'en France. Par ailleurs, les niveaux de participation au dépistage des cancers restent moins élevés que dans la région, surtout dans le Haut et dans le Moyen Var. Enfin, il est important de souligner que la réalisation des actes de prévention est moins fréquente chez les bénéficiaires de la Complémentaire santé solidaire que chez les non bénéficiaires.

Dans le département, l'espérance de vie est proche de celle de la région, mais plus élevée qu'en France, chez les hommes comme chez les femmes. Le Var fait partie des départements de la région qui présentent les plus fortes prévalences de maladies chroniques (1<sup>er</sup> rang régional pour les cancers, 2<sup>ème</sup> pour les maladies cardio-vasculaires, les maladies respiratoires chroniques et les maladies psychiatriques). Les données de mortalité sont plutôt favorables, avec une sous-mortalité significative par rapport à la région pour différentes causes de décès (maladies respiratoires, maladies du système nerveux, diabète, mortalité infantile) et des niveaux de mortalité proches de ceux de la région pour de nombreuses pathologies. A noter cependant un point de vigilance, avec une surmortalité constatée pour différentes pathologies évitables (pathologies liées à une consommation excessive d'alcool, suicides, cancers chez les hommes). Enfin, d'importantes inégalités territoriales de mortalité sont constatées dans le département : des données moins favorables sont relevées dans certains territoires (Moyen et Haut Var), alors que l'aire toulonnaise et le golfe de Saint-Tropez se démarquent avec des données plus favorables. Le territoire des Maures-Estérel, quant à lui, présente des données plus contrastées.



## Évolution de la situation du territoire

Depuis le précédent portrait départemental datant de 2022, on observe la persistance de la grande majorité des constats dans le département, concernant :

- ▶ Le territoire : contrastes territoriaux, exposition à de nombreux risques environnementaux ;
- ▶ La population : croissance démographique la plus élevée de la région, population la plus âgée de la région, taux de chômage important et inégalités sociales importants ;
- ▶ L'offre de soins : baisse de la démographie médicale, densités paramédicales satisfaisantes, équipement faible en structures sanitaires et médico-sociales, inégalités territoriales d'accès aux soins ;
- ▶ La prévention : chiffres favorables chez les enfants, participation au dépistage des cancers à renforcer ;
- ▶ L'état de santé : données de mortalité favorables, sauf pour les pathologies évitables, inégalités territoriales de mortalité.

Par ailleurs, certaines évolutions encourageantes doivent être relevées, comme le développement des structures d'exercice coordonné ou encore l'augmentation récente des effectifs de médecins généralistes, mettant en évidence une augmentation de l'attractivité de ce territoire et une dynamique territoriale à conforter.

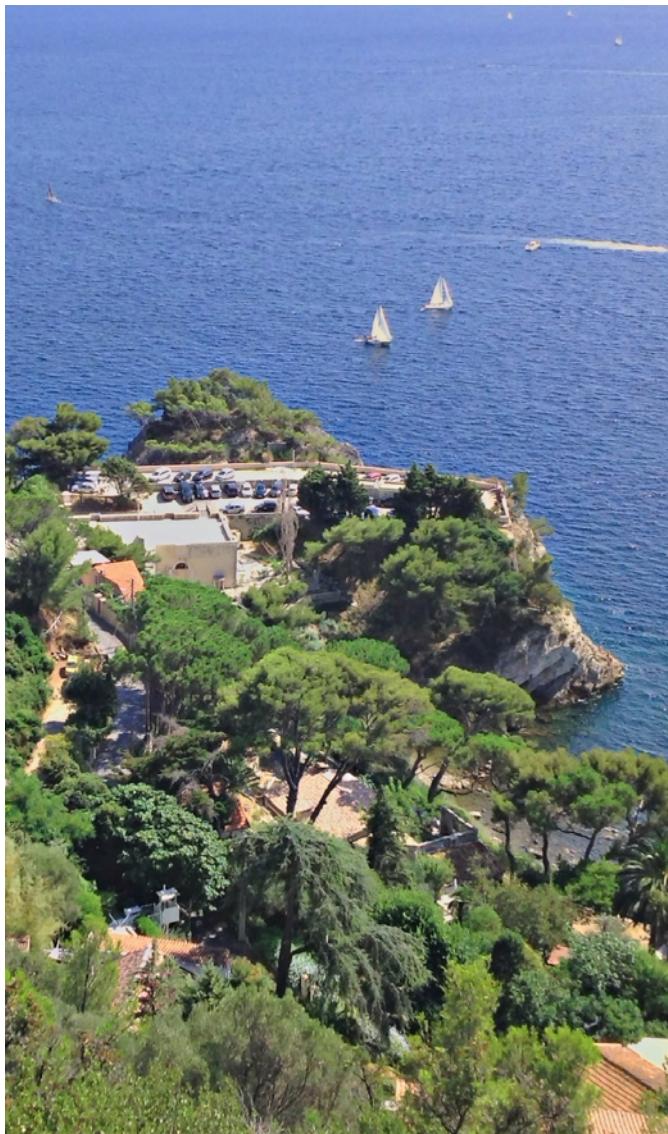
Plusieurs tendances peuvent être anticipées pour les années à venir :

- ▶ Le vieillissement de la population et l'augmentation du nombre de personnes avec une ou plusieurs maladies chroniques, qui devrait s'accompagner d'une augmentation des besoins et de la demande de soins et d'accompagnement à domicile ;
- ▶ Les changements climatiques devraient s'accompagner d'une augmentation de certains risques, avec des conséquences sanitaires potentiellement importantes : phénomènes météorologiques extrêmes (canicules, tempêtes, inondations, épisodes de sécheresse...), aggravation de la qualité de l'air, allergies, baisse des ressources en eaux.

## Perspective d'intervention

Cet état des lieux met en évidence différentes perspectives d'intervention prioritaires dans le département, pour maintenir les acquis du territoire et réduire les inégalités sociales et territoriales :

- ▶ Développer une stratégie intégrée de résilience territoriale (adaptation aux changements climatiques, prévention des risques...) ;
- ▶ Expérimenter des solutions innovantes afin de mieux desservir les populations éloignées de l'offre de soins, particulièrement dans le Moyen et Haut Var ;
- ▶ Renforcer les actions autour de l'accompagnement dans le maintien de la qualité de vie et de l'autonomie des personnes âgées, en perte d'autonomie et avec un handicap sur tout le territoire ;
- ▶ Renforcer les actions de prévention, notamment auprès des publics et les territoires les plus vulnérables, et en priorité sur certains sujets (santé mentale, addictions, prévention des cancers).







Système d'Information Régional en Santé  
de l'Observatoire Régional de la Santé  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

[www.sirsepaca.org](http://www.sirsepaca.org)



Indicateurs :  
cartes, tableaux et graphiques

Représentez sous forme cartographique les indicateurs de la thématique qui vous intéresse à différents niveaux géographiques.



Portraits de territoire :  
éditez un rapport sur mesure

Réalisez sur votre territoire d'étude un portrait présentant un set d'indicateurs synthétiques, en choisissant votre territoire de comparaison.



Zonages :  
sélectionnez et comparez

Sélectionnez, visualisez et comparez votre territoire d'étude à différents zonages géographiques.



Comité éditorial / supervision / préparation  
Hélène Dumesnil, Hannah Butters & Valérie Guagliardo  
Mise en page : Bilel Mebarki

© Édition Janvier 2026  
ORS Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales  
27 Boulevard Jean Moulin, 13385 Marseille Cedex 5  
Courriel : accueil@orspaca.org | www.orspaca.org